

PREMIERES ORGANISATIONS SIGNATAIRES :

DDEN, FCPE, SE-UNSA, UNL, UNEF, LMDE, APAJH, UNSA-EDUCATION, FERC CGT, SNETAA EIL, FGR-FP, CGT EDUC ACTION, FAEN, ADLPF (ASSOCIATION DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE), A ET I, SNPDEN, SNIES, UNSA, SNPDES, SUP'RECHERCHE, CNAFAL, ANATEEP, UFAL, SIEN, UNSA LABOS EDUCATION, SNCL, L'APPEL DES APPELS, SNASEN, ADFE, SNMSU, SNPSYEN, GDID, SUDEL, UNSA TECHNICOLOR, FNER, RNCE (RESEAU NATIONAL DES COMMUNAUTES EDUCATIVES), CDPEPP (DEFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PROXIMITE), UDAS (UNION DES ALTERNATIVES SYNDICALES), CONVERGENCE REPUBLICAINE, UNSA MAIF, SGL (SYNDICAT GENERAL DES LYCEENS), FLE (FRONT DE LUTTE POUR L'EDUCATION), SNEA

POUR
L'ÉCOLE
PUBLIQUE

pétition

APPEL NATIONAL POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'École publique, laïque et gratuite crée le lien social indispensable pour faire face aux défis d'un monde en crise. C'est elle, et elle seule, qui permet de garantir la cohésion sociale. Elle est pourtant aujourd'hui menacée par des choix politiques qui favorisent le privé et encouragent le consumérisme éducatif.

Redonnons la Priorité à l'École Laïque !

Le service public et laïque d'éducation doit garantir à chaque élève une scolarisation de qualité sur tous les territoires. Il doit permettre à chacune et chacun, quelle que soit son origine culturelle ou géographique, quelle que soit sa condition, quel que soit son handicap, de bénéficier d'une éducation et de s'approprier « le vivre ensemble » dans un espace où la liberté de conscience est strictement respectée.

Aujourd'hui, le service public et laïque d'éducation n'est plus une priorité de l'État.

Les nombreuses décisions ministérielles le montrent :

- les dizaines de milliers de suppressions d'emplois qui ne cessent de le frapper durement, le fragilisent en zone rurale et l'asphyxient en zone urbaine.
- les aides publiques concédées aux établissements privés (à 95% catholiques) qui n'ont jamais été aussi élevées. Il s'agit de près de 7 milliards d'Euros octroyés chaque année par l'État, auxquels viennent s'ajouter les participations obligatoires versées par les collectivités locales.
- la loi Carle qui amplifie le financement de la concurrence au service public et conforte la logique de « marché » scolaire.
- la suppression de la sectorisation, qui transforme les parents d'élèves en consommateurs d'école.
- le développement du privé par le plan banlieue, là où les besoins du service public sont les plus criants, là où la ségrégation sociale est la plus forte ;
- les accords « Kouchner Vatican » (qui remettent en cause les règles de collation des grades universitaires au bénéfice des instituts catholiques) ainsi que les projets de financement par l'État de l'enseignement supérieur privé.

Nous, signataires de cette pétition, refusons l'affaiblissement organisé par l'État, de notre service public et laïque d'éducation.

L'éducation n'est pas une marchandise.

La liberté de conscience doit être respectée partout et pour toutes et tous.

L'argent de tous doit cesser de financer les choix de quelques-uns.

Nous exigeons une orientation politique qui fasse clairement le choix de l'École publique, laïque et gratuite.

Nous réaffirmons qu'il n'y a qu'une École de la République. Nous demandons que l'effort éducatif de la Nation soit réservé au développement de l'École de la Nation.

NOM

PRÉNOM

ACTIVITÉ

CODE POSTAL

VILLE

Pétition à retourner à : APPEL NATIONAL POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

par courrier : 209 Boulevard Saint-Germain 75007-PARIS - par fax : 01 44 39 23 43

www.appelpourlecolepublique.fr